

Paris, le 21 JAN. 2026

Groupama d'oc
Immeuble premium
14 rue de Vidailhan
31130 BALMA

Madame, Monsieur,

D'après les informations recueillies auprès de la direction de l'urbanisme de la Ville de Paris, vous êtes propriétaire d'un local commercial vacant situé au 12 avenue du Général Leclerc dans le 14^{ème} arrondissement de Paris.

L'avenue du Général Leclerc est un axe majeur du 14^{ème} : vivant, très bien desservi par les transports en commun, situé dans le circuit des Catacombes et du musée Jean Moulin et de la Libération.

Depuis quelques mois, la vacance commerciale a fortement augmenté. Les grandes enseignes du prêt-à-porter ferment leurs boutiques comme partout en France.

Les raisons sont multiples : le commerce en ligne, la fast fashion, les difficultés de pouvoir d'achat et le développement de la seconde main, les loyers commerciaux chers.

Pour de nombreuses enseignes de consommation de masse, pas seulement du secteur de l'habillement, la stratégie n'est plus de développer l'ouverture de boutiques.

Nous souhaitons rencontrer les propriétaires des locaux commerciaux de l'avenue pour échanger sur votre stratégie de commercialisation, si des pistes de commercialisation existent déjà et partager, ensemble, des solutions constructives pour lutter contre la vacance commerciale de longue durée. Nous pourrions également échanger avec vous si vous seriez volontaires pour des occupations intercalaires.

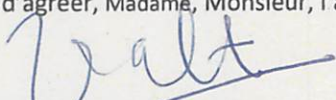
Vous aurez compris que nous pensons qu'il n'y a pas de fatalité à ce problème si tous les acteurs du secteur se mobilisent dans une démarche collective.

Nous vous proposons donc d'échanger ensemble :

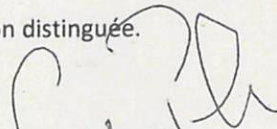
Mardi 3 février à 9h
Mairie du 14^{ème}
Salle polyvalente
2 place Ferdinand Brunot
75014 Paris

Comptant sur votre participation à cette réunion, nous vous remercions de confirmer votre présence auprès de Aldéric Guiard et Nadia Loulidi alderic.guiard@paris.fr et nadia.loulidi@paris.fr.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.



Valentin GUENANEN
Maire-Adjoint du 14^{ème} arrondissement
chargé du commerce, de l'artisanat, de
l'artisanat d'art et du tourisme



Carine PETIT
Maire du 14^{ème} arrondissement

Paris, le 21 JAN. 2026

Monsieur Paul Zemmour
Président
Société générale pour l'enfant (Sergent Major)
49-51 rue Emile Zola
93100 Montreuil

Monsieur le Président,

D'après les informations recueillies auprès de la direction de l'urbanisme de la Ville de Paris, vous êtes propriétaire d'un local commercial vacant situé au 37 avenue du Général Leclerc dans le 14^{ème} arrondissement de Paris.

L'avenue du Général Leclerc est un axe majeur du 14^{ème} : vivant, très bien desservi par les transports en commun, situé dans le circuit des Catacombes et du musée Jean Moulin et de la Libération.

Depuis quelques mois, la vacance commerciale a fortement augmenté. Les grandes enseignes du prêt-à-porter ferment leurs boutiques comme partout en France.

Les raisons sont multiples : le commerce en ligne, la fast fashion, les difficultés de pouvoir d'achat et le développement de la seconde main, les loyers commerciaux chers.

Pour de nombreuses enseignes de consommation de masse, pas seulement du secteur de l'habillement, la stratégie n'est plus de développer l'ouverture de boutiques.

Nous souhaitons rencontrer les propriétaires des locaux commerciaux de l'avenue pour échanger sur votre stratégie de commercialisation, si des pistes de commercialisation existent déjà et partager, ensemble, des solutions constructives pour lutter contre la vacance commerciale de longue durée. Nous pourrions également échanger avec vous si vous seriez volontaires pour des occupations intercalaires.

Vous aurez compris que nous pensons qu'il n'y a pas de fatalité à ce problème si tous les acteurs du secteur se mobilisent dans une démarche collective.

Nous vous proposons donc d'échanger ensemble :

Mardi 3 février à 9h
Mairie du 14^{ème}
Salle polyvalente
2 place Ferdinand Brunot
75014 Paris

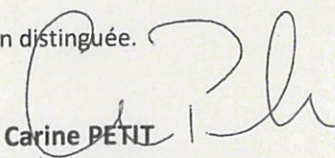
Comptant sur votre participation à cette réunion, nous vous remercions de confirmer votre présence auprès de Aldéric Guiard et Nadia Loulidi alderic.guiard@paris.fr et nadia.loulidi@paris.fr.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.



Valentin GUENANEN

Maire-Adjoint du 14^{ème} arrondissement
chargé du commerce, de l'artisanat, de
l'artisanat d'art et du tourisme



Carine PETIT

Maire du 14^{ème} arrondissement

2 place Ferdinand Brunot 75675 Paris cedex 14 - Tél. : 01 53 90 67 14

Abonnez-vous à notre lettre d'information sur mairie14.paris.fr

Suivez nous sur les réseaux sociaux :

 Mairie14Paris -  @mairieParis14 -  Mairie14Paris

Paris, le 21 JAN. 2016

BOCAGE (France Arno)
Route de Chaudron en Mauge
Saint Pierre Montlimart
49110 Montrevault sur Evre

Madame, Monsieur,

D'après les informations recueillies auprès de la direction de l'urbanisme de la Ville de Paris, vous êtes propriétaire d'un local commercial vacant situé au 26 avenue du Général Leclerc dans le 14^{ème} arrondissement de Paris.

L'avenue du Général Leclerc est un axe majeur du 14^{ème} : vivant, très bien desservi par les transports en commun, situé dans le circuit des Catacombes et du musée Jean Moulin et de la Libération.

Depuis quelques mois, la vacance commerciale a fortement augmenté. Les grandes enseignes du prêt-à-porter ferment leurs boutiques comme partout en France.

Les raisons sont multiples : le commerce en ligne, la fast fashion, les difficultés de pouvoir d'achat et le développement de la seconde main, les loyers commerciaux chers.

Pour de nombreuses enseignes de consommation de masse, pas seulement du secteur de l'habillement, la stratégie n'est plus de développer l'ouverture de boutiques.

Nous souhaitons rencontrer les propriétaires des locaux commerciaux de l'avenue pour échanger sur votre stratégie de commercialisation, si des pistes de commercialisation existent déjà et partager, ensemble, des solutions constructives pour lutter contre la vacance commerciale de longue durée. Nous pourrions également échanger avec vous si vous seriez volontaires pour des occupations intercalaires.

Vous aurez compris que nous pensons qu'il n'y a pas de fatalité à ce problème si tous les acteurs du secteur se mobilisent dans une démarche collective.

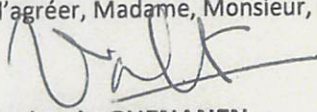
Nous vous proposons donc d'échanger ensemble :

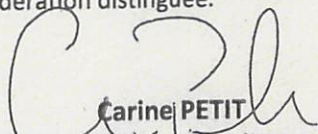
Mardi 3 février à 9h
Mairie du 14^{ème}
Salle polyvalente
2 place Ferdinand Brunot
75014 Paris

Comptant sur votre participation à cette réunion, nous vous remercions de confirmer votre présence auprès de Aldéric

Guiard et Nadia Loulidi alderic.guiard@paris.fr et nadia.loulidi@paris.fr.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.


Valentin GUENANEN
Maire-Adjoint du 14^{ème} arrondissement
chargé du commerce, de l'artisanat, de
l'artisanat d'art et du tourisme


Carine PETIT
Maire du 14^{ème} arrondissement

2 place Ferdinand Brunot 75675 Paris cedex 14 - Tél. : 01 53 90 67 14

Abonnez-vous à notre lettre d'information sur mairie14.paris.fr

Suivez nous sur les réseaux sociaux :

 Mairie14Paris -  @mairieParis14 -  Mairie14Paris

Paris, le 21 JAN. 2026

SCI Ile-de-France
26 quai de la Rapée
75012 Paris

Madame, Monsieur,

D'après les informations recueillies auprès de la direction de l'urbanisme de la Ville de Paris, vous êtes propriétaire d'un local commercial vacant situé au 16 avenue du Général Leclerc dans le 14^{ème} arrondissement de Paris.

L'avenue du Général Leclerc est un axe majeur du 14^{ème} : vivant, très bien desservi par les transports en commun, situé dans le circuit des Catacombes et du musée Jean Moulin et de la Libération.

Depuis quelques mois, la vacance commerciale a fortement augmenté. Les grandes enseignes du prêt-à-porter ferment leurs boutiques comme partout en France.

Les raisons sont multiples : le commerce en ligne, la fast fashion, les difficultés de pouvoir d'achat et le développement de la seconde main, les loyers commerciaux chers.

Pour de nombreuses enseignes de consommation de masse, pas seulement du secteur de l'habillement, la stratégie n'est plus de développer l'ouverture de boutiques.

Nous souhaitons rencontrer les propriétaires des locaux commerciaux de l'avenue pour échanger sur votre stratégie de commercialisation, si des pistes de commercialisation existent déjà et partager, ensemble, des solutions constructives pour lutter contre la vacance commerciale de longue durée. Nous pourrions également échanger avec vous si vous seriez volontaires pour des occupations intercalaires.

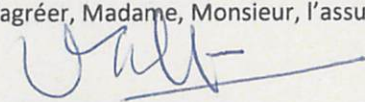
Vous aurez compris que nous pensons qu'il n'y a pas de fatalité à ce problème si tous les acteurs du secteur se mobilisent dans une démarche collective.

Nous vous proposons donc d'échanger ensemble :

Mardi 3 février à 9h
Mairie du 14^{ème}
Salle polyvalente
2 place Ferdinand Brunot
75014 Paris

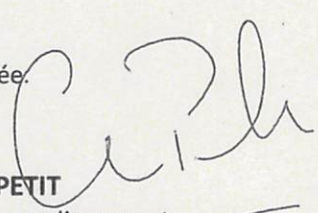
Comptant sur votre participation à cette réunion, nous vous remercions de confirmer votre présence auprès de Aldéric Guiard et Nadia Loulidi alderic.guiard@paris.fr et nadia.loulidi@paris.fr.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.



Valentin GUENANEN

Maire-Adjoint du 14^{ème} arrondissement
chargé du commerce, de l'artisanat, de
l'artisanat d'art et du tourisme



Carine PETIT

Maire du 14^{ème} arrondissement

2 place Ferdinand Brunot 75675 Paris cedex 14 - Tél. : 01 53 90 67 14

Abonnez-vous à notre lettre d'information sur mairie14.paris.fr

Suivez nous sur les réseaux sociaux :

 Mairie14Paris  @mairieParis14  Mairie14Paris

Paris, le 21 JAN. 2026

SCI Vastgoed Général Leclerc PO3303
22 rue Bergère
75009 Paris

Madame, Monsieur,

D'après les informations recueillies auprès de la direction de l'urbanisme de la Ville de Paris, vous êtes propriétaire d'un local commercial vacant situé au 14 avenue du Général Leclerc dans le 14^{ème} arrondissement de Paris.

L'avenue du Général Leclerc est un axe majeur du 14^{ème} : vivant, très bien desservi par les transports en commun, situé dans le circuit des Catacombes et du musée Jean Moulin et de la Libération.

Depuis quelques mois, la vacance commerciale a fortement augmenté. Les grandes enseignes du prêt-à-porter ferment leurs boutiques comme partout en France.

Les raisons sont multiples : le commerce en ligne, la fast fashion, les difficultés de pouvoir d'achat et le développement de la seconde main, les loyers commerciaux chers.

Pour de nombreuses enseignes de consommation de masse, pas seulement du secteur de l'habillement, la stratégie n'est plus de développer l'ouverture de boutiques.

Nous souhaitons rencontrer les propriétaires des locaux commerciaux de l'avenue pour échanger sur votre stratégie de commercialisation, si des pistes de commercialisation existent déjà et partager, ensemble, des solutions constructives pour lutter contre la vacance commerciale de longue durée. Nous pourrions également échanger avec vous si vous seriez volontaires pour des occupations intercalaires.

Vous aurez compris que nous pensons qu'il n'y a pas de fatalité à ce problème si tous les acteurs du secteur se mobilisent dans une démarche collective.

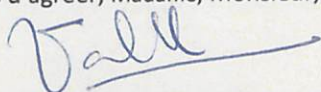
Nous vous proposons donc d'échanger ensemble :

Mardi 3 février à 9h
Mairie du 14^{ème}
Salle polyvalente
2 place Ferdinand Brunot
75014 Paris

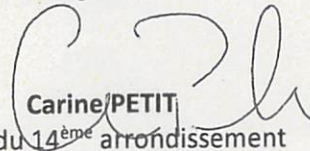
Comptant sur votre participation à cette réunion, nous vous remercions de confirmer votre présence auprès de Aldéric

Guiard et Nadia Loulidi alderic.guiard@paris.fr et nadia.loulidi@paris.fr.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.



Valentin GUENANEN
Maire-Adjoint du 14^{ème} arrondissement
chargé du commerce, de l'artisanat, de
l'artisanat d'art et du tourisme



Carine PETIT
Maire du 14^{ème} arrondissement